

En ce

La Californie s'engage dans la lutte contre les gaz à effet de serre

LEMONDE.FR avec Reuters | 24.04.09 | 07h02 • Mis à jour le 24.04.09 | 07h32

La Californie a adopté, jeudi 23 avril, une nouvelle réglementation en matière d'émissions de gaz à effet de serre des carburants, une première mondiale qui ouvre la voie au développement de solutions plus propres. Cette norme exige des raffineries, producteurs et importateurs de carburants vendus en Californie une réduction de 10 % de "l'intensité carbone" de leurs produits d'ici à 2020. Des objectifs plus ambitieux sont définis à des échéances plus lointaines par ce texte adopté par l'autorité de régulation de la qualité de l'air.

Les partisans de ce programme ont salué une décision historique, susceptible d'entraîner les Etats-Unis et d'autres pays dans le sillage de la Californie. C'est en effet la première fois qu'un gouvernement adopte une règle sur les carburants dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Jusqu'à présent, seuls les véhicules étaient visés par les réglementations en matière d'émission de gaz à effet de serre.

Le texte prévoit, en outre, l'intégration dans le "bilan carbone" des carburants non seulement les gaz échappés des véhicules mais tout le cycle de vie du combustible, de sa production à sa consommation. Il devrait en être de même pour les autres combustibles. Ainsi l'impact des biocarburants sera-t-il mesuré à l'aune des émissions des véhicules mais aussi en tenant compte de la déforestation dans les régions exploitées. Les compagnies pétrolières et raffineries pourront se conformer à la nouvelle règle en améliorant leurs produits ou en rachetant des droits à polluer ou des carburants répondant à la norme à d'autres firmes.

La décision californienne pourrait faciliter le travail de Barack Obama, qui plaide pour l'adoption d'un plan contraignant de réduction des émissions de gaz à effet de serre, avec un objectif de moins 80 % d'ici à 2050.

Le Monde.fr

- » A la une
- » Archives
- » Examens
- » Météo
- » Emploi
- » Newsletters
- » Talents.fr
- » Le Desk
- » Forums
- » Culture
- » Carnet
- » Voyages
- » RSS
- » Sites du groupe
- » Opinions
- » Blogs
- » Economie
- » Immobilier
- » Programme
- » Le Post.fr

Télé

Le Monde

- » Abonnez-vous au Monde à -60%
- » Déjà abonné au journal



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-